



LIVEAWAY

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

FORMATION INITIALE :

Document de référence (V8.01/2011) – Guide des données techniques et conduites à tenir (V5.01/2024) de l'INRS et manuel du formateur (V1/2024)

DUREE

2 Jours

PREREQUIS

AUCUN

PRIX

225 €

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Intervenir face à une situation d'accident du travail**
- ✓ **Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise**



PROGRAMME

Réalisation

- ✓ La victime saigne abondamment.
- ✓ La victime s'étouffe.
- ✓ La victime se plaint d'un malaise.
- ✓ La victime se plaint de brûlures.
- ✓ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
- ✓ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
- ✓ La victime ne répond pas mais elle respire.
- ✓ La victime ne répond pas et ne respire pas.

COMPETENCES

Aucune compétence particulière n'est requise.

Néanmoins, il sera demandé à l'entreprise, en amont de la formation, de renseigner un document portant sur les connaissances des apprenants, en lien avec les gestes de premiers secours, dans le but d'un positionnement adapté à chacun.

DUREE DE LA FORMATION

La durée globale du parcours par stagiaire est de 2 jours en présentiel suivant les modalités d'organisation suivantes :

- ✓ 2 jours réalisée en présentiel
- ✓ Minimum 4 personnes Maximum 10 personnes
- ✓ En deçà de 4 personnes le stage ne peut être maintenu

LIEU DE LA FORMATION

La formation se déroule dans les locaux mis à disposition par le client et devra respecter les conditions suivantes :

- ✓ Salle permettant d'accueillir le nombre de personnes formées et la plus lumineuse possible.
- ✓ Une prise électrique murale (attention aux bornes électriques au sol qui pourraient être des obstacles dangereux pour les apprenants)
- ✓ Être verrouillable afin de sécuriser le matériel pendant les pauses

A défaut de locaux adaptés, n'hésitez pas à nous contacter.

MODULES DOMAINES DE PREVENTION DES RISQUES

- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de prévention au sein de l'établissement.
- ✓ Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention

MODULE DOMAINE DU SECOURISME

- ✓ Situer le cadre juridique de son intervention.
- ✓ Réaliser une protection adaptée sur une situation d'accident.
- ✓ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours d'entreprise ou de secours extérieur.
- ✓ Examiner la victime avant la mise en œuvre de l'action choisie en vue de résultat à avoir.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation se faire à l'initiative de l'employeur.

Pour des demandes concernant jusqu'à 2 journées de formation, LIVEAWAY prévoit un délai d'accès de 4 semaines au plus. Pour des demandes plus importantes, n'hésitez pas à nous contacter pour convenir ensemble d'un calendrier adapté.

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de suivi de formation "formation incendie", ainsi qu'une attestation portant sur l'atteinte des objectifs définis sont délivrées à l'issue de la formation.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Catherine Pape au 06 50 88 37 41